



François Bonnardel
Député de Granby
Leader parlementaire du deuxième
groupe d'opposition

Québec, le 31 août 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Groupe de réflexion sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale

Monsieur le Président,

Le 2 juin 2014 était déposée l'*entente relative au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux fonctions parlementaires ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 41^e législature*, laquelle résultait des discussions ayant eu lieu entre les différents partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Cette entente prévoyait qu'un comité serait mis en place afin de réaliser une réflexion sur les différents moyens qui permettraient de faciliter la mise en place d'une nouvelle législature, de même que sur toute autre mesure visant à améliorer le fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires.

La seule rencontre ayant eu lieu concernant ce groupe de réflexion s'est tenue le 7 octobre 2014, laquelle fut d'ailleurs très courte. Près de 11 mois après cette première et unique rencontre, aucune suite n'y a été donnée et le groupe de réflexion, ainsi que le comité technique devant l'épauler, ne sont toujours pas formés.

Vous avez par ailleurs renvoyé à ce groupe plusieurs sujets qui avaient été portés à votre attention, notamment le 1^{er} avril dernier dans une lettre adressée à mon attention concernant l'importance du pouvoir législatif dans le processus d'adoption des projets de loi, le 23 avril dernier dans une lettre à l'attention de M. Marc Picard concernant les consultations publiques se déroulant après les affaires courantes et le 5 mai dernier dans une lettre à l'attention de Mme Agnès Maltais concernant les critères de recevabilité des motions de scission.

Tout comme vous semblez le faire, je tiens à réitérer l'importance que ma formation politique et moi-même accordons à ce groupe de réflexion et aux changements qui pourraient en découler pour améliorer le fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Débuter la période de questions et réponses orales à l'heure prévue et y faire cesser les applaudissements sont certes des idées intéressantes auxquelles nous souscrivons, mais il faudra bien plus pour rehausser le respect et la confiance des citoyens envers l'Assemblée, ses commissions parlementaires et ses élus. C'est pourquoi nous croyons nécessaire que vous convoquiez dans les plus brefs délais une rencontre afin de former ce groupe et son comité technique et de dresser une liste complète des sujets devant y être abordés.

À notre avis, les sujets suivants apparaissent incontournables :

- Faciliter la mise en place d'une nouvelle législature (répartition des mesures parlementaires, temps de parole, budgets alloués aux formations politiques, composition des commissions parlementaires et leur présidence, reconnaissance de certaines fonctions parlementaires) ;
- Réviser le processus d'étude des crédits budgétaires;
- Revaloriser le travail parlementaire des députés et envisager une nouvelle rubrique de travaux à cet effet;
- Revoir les règles d'organisation et de fonctionnement de la Commission de l'administration publique;
- Mieux prévoir l'horaire des consultations publiques débutant après les affaires courantes.

Si nous sommes tous animés d'une réelle volonté d'apporter les changements nécessaires à améliorer le fonctionnement de nos institutions avant la fin de la présente législature, nous devons nous mettre au travail dès maintenant.

En terminant, je vous assure de mon entière collaboration pour faire avancer toute réflexion et tout travail qui seraient entrepris en ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



François Bonnardel
Député de Granby
Leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

cc. M. Jean-Marc Fournier, leader parlementaire du gouvernement
M. Stéphane Bédard, leader parlementaire de l'opposition officielle
Mme Françoise David, députée de Gouin